

Bourron-Marlotte

infos...

JUIN 2014 N° 52

Sommaire

- Vie municipale
- Vivre ensemble
- Communiqués

- Évènements marquants
- Vie associative
- Dates à retenir
- État Civil



ÉDITO du MAIRE

Au nom de toute mon équipe, je souhaite vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée, et ce à une très large majorité. C'est un message fort de soutien pour notre programme et nous en mesurons l'honneur et toute la responsabilité.

Par nos actions au cours des prochains mois, je souhaite pouvoir démontrer à tous les habitants qu'une nouvelle dynamique va se mettre en place afin de gérer efficacement les problèmes quotidiens de nos concitoyens et répondre à leurs premières attentes.

Les trois premiers mois de mandature ont été bien occupés :

- Mise en place des commissions communales et des représentants de notre village au sein de la communauté de communes ou des syndicats intercommunaux
- Reprise du projet d'organisation des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014
- Lancement de trois groupes de travail sur des thèmes prioritaires pour notre bien vivre au quotidien : circulation, propreté du village et sécurité
- Organisation des prochaines manifestations et fêtes de juin à septembre par les équipes animations et culture
- Consultations en cours pour les travaux de voirie prévus au budget 2014
- Poursuite du projet d'urbanisme en phase finale pour préserver la mise en valeur de notre patrimoine architectural (AVAP), en complément du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pendant la campagne municipale, nous avons eu de nombreux échanges avec un grand nombre d'entre vous et ce dialogue doit se poursuivre afin que les élus demeurent à l'écoute de vos remarques et suggestions.

Soyez assurés de notre engagement et disponibilité au service et dans l'intérêt général de notre village

Jean-Pierre JOUBERT

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS

Ambiance des grands jours pour l'installation de Jean-Pierre JOUBERT, nouveau maire de Bourron-Marlotte.
C'est sous le regard concentré d'une foule nombreuse que le nouveau conseil municipal de Bourron-Marlotte s'est réuni le vendredi 28 mars 2014.

Juliette VILGRAIN, assurant pour quelques minutes encore la fonction, a commencé son intervention par rappeler les résultats du scrutin du 23 mars.

Liste Agir Ensemble pour l'Avenir de Bourron-Marlotte : 913 voix, soit 69,53% - 20 élus

Liste Une Equipe pour Tous : 400 voix, soit 30,46% - 3 élus

Election du maire

Monsieur Jean-Pierre JOUBERT obtient 20 voix sur 23 votants et est proclamé maire.

Juliette VILGRAIN lui remet officiellement l'écharpe tricolore sous les applaudissements nombreux de l'assistance.

Quelques minutes inoubliables, avant d'écouter la première déclaration de Monsieur le Maire.

« Avant de m'asseoir dans le fauteuil du maire, j'ai d'abord une pensée pour mes 28 prédécesseurs connus depuis Etienne Poinard, maire en 1790. Leurs noms apparaissent dans un des bulletins annuels des Amis de Bourron-Marlotte qui furent mon livre de chevet pour découvrir et apprendre l'histoire de notre village.

Ma première motivation en tant que maire est de faire honneur à leur héritage.

Je souhaite rendre hommage à la dernière occupante de ce siège, Juliette Vilgrain, et la remercier pour le travail accompli avec le conseil pendant ces six années sur des dossiers majeurs comme le sauvetage et la renaissance de l'hôtel de la Paix, l'achèvement de l'espace Renoir et de

la maison Monier, l'adhésion au Pays de Fontainebleau, le Plan Local d'Urbanisme, la finalisation des plans de restaurant scolaire, le nouvel orgue, l'aménagement du Pavé du Roy, et les prémices d'un projet de pôle artisanal dans la zone d'activités près de la gare. [...]

J'avoue que le temps de campagne a été une expérience formidable de travail en commun et je me réjouis de la poursuivre, tous ensemble.

Aux membres de la liste arrivée seconde, je leur souhaite la bienvenue parmi nous.

Je n'oublie pas de remercier mon épouse Tina, déjà très investie dans la vie associative de la commune, et qui m'a toujours soutenu dans ma décision de présenter ma candidature [...]

J'ai également une pensée pour mes parents âgés qui ne peuvent être avec moi aujourd'hui et pour mes deux enfants qui résident à l'étranger.[...]

Mon objectif personnel est double : professionnaliser le fonctionnement de notre conseil municipal pour renforcer le service public en restant proche des habitants et de leurs préoccupations, en collaboration étroite avec le personnel communal ; et préparer l'équipe qui prendra le relais en 2020 afin de poursuivre et développer ce que nous aurons mis en place pendant cette mandature.

J'espère ainsi que dans six ans, je terminerai ce mandat avec le sentiment intérieur d'avoir rempli ma mission au service de Bourron-Marlotte et de ses habitants.

En attendant, il nous reste beaucoup de belles choses à faire ensemble ».



Nathalie Duwez

Adjointe aux affaires scolaires,
déléguée communautaire



Pascal Gau

Adjoint au commerce et
à l'artisanat,
Délégué communautaire



Chantal Payan

Adjointe aux affaires sociales,
Déléguée à la communication,
Déléguée communautaire



Alain Torres

Adjoint aux travaux et
à l'urbanisme



Victor Valente

Adjoint aux Sports,
Loisirs et Animations,
Délégué communautaire



Frédéric Bassoulet

Délégué au tourisme



Christelle Cerceau

Déléguée à la petite enfance



**Josette
Destribats-Creach**

Déléguée aux personnes âgées



Nicolas Quénu

Délégué à la Culture
et au Patrimoine



Lionel Bouillette

Conseiller municipal



Marie-Hélène Camus

Conseillère municipale



Custodio De Faria

Conseiller municipal



**Anne-Isabelle
Delille-Roubai**

Conseillère municipale



Dorianne Franjou

Conseillère municipale



Bernard Giraudet

Conseiller municipal



Marc Gourée

Conseiller municipal



Edith Jan-Ailleret

Conseillère municipale



Sylvain Lavelle

Conseiller municipal



J-P Miroux

Conseiller municipal



Véronique Mourichon

Conseillère municipale

VOS ÉLUS



Béatrice Portelette

Conseillère municipale



Joëlle Soler

Conseillère municipale

NOS COMMERCES

La côte de bœuf



Le lundi 12 mai, la boucherie – charcuterie « la côte de bœuf » s'est vue décernée par la chambre de commerce et d'industrie le trophée des commerces, des services et du tourisme en présence de Laurence Poulingue de la CCI et de Pascal Gau, maire adjoint au développement économique et de Sylvette Masson, Présidente des commerçants.

Neyra Bena Atta et Cyril Bottard ont été honorés avec 38 autres lauréats sélectionnés dans le département.

Toutes nos félicitations à cette nouvelle génération d'entrepreneurs pour nos commerces de proximité.

L'Ecurie des cépages

Rentrez dans ce charmant passage charretier du 65 avenue du Général De Gaulle : tommettes anciennes au sol, pavés de grès pour les murs, voute en arcs de briques, tonneaux patinés pour la dégustation : le décor est planté, nous sommes dans les meilleures conditions pour la mise en scène du vin .

Alexandre Leulier a choisi Bourron-Marlotte pour venir exercer son savoir-faire et faire profiter à nos concitoyens de ses connaissances œnologiques .

A seulement 33 ans, son expérience est déjà grande : étude et formation chez les frères Pourcel à Montpellier, puis sommelier au Bacchus de Fontainebleau, il décide de tenter l'aventure de l'ouverture d'une cave à Bourron-Marlotte.

L'éventail est large car ce spécialiste vous offre une très bonne connaissance des petits vins régionaux (des premiers prix à partir de 5 €), nous pouvons découvrir de grands crus de bourgogne, du bordelais et de toutes les régions viticoles de nos terroirs.

Vous y trouverez aussi les grands champagnes « Gosset » et des alcools particulièrement sélectionnés.

L'inauguration s'est faite le samedi 12 avril avec un franc succès et la présence « impromptue » de monsieur le maire et de quelques élus .

N'hésitez pas à demander conseil à Alexandre : il vous fera bénéficier de l'amour de son métier ...

« JAMAIS HOMME NOBLE NE HAIT LE BON VIN »
Francois RABELAIS.



BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour une recherche d'emploi ou pour effectuer une formation.

C'est pourquoi le Centre Communal d'Action Social (CCAS) renouvelle cette bourse qui permet le financement total du permis. Elle s'adresse à tous les citoyens, quel que soit leur âge, qui ont un projet qu'il ne peuvent mener à bien faute de permis.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut remplir un dossier dans lequel le candidat s'engage à faire 10 jours de bénévolat pour la commune.

Ce dossier est à retirer en Mairie.

LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La commémoration officielle du 69^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, a donné lieu à un rassemblement au monument aux morts.

C'est avec une certaine émotion que Jean-Pierre Joubert, Maire, a remercié les Élus, les représentants d'Associations d'Anciens Combattants, les Présidents d'Associations, les musiciens présents pour se souvenir que le 8 mai 1945 fut signé à Berlin l'acte solennel mettant fin au 3^{ème} Reich.

Après avoir donné lecture du discours officiel de Monsieur Kader Arif, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, Jean-Pierre Joubert, a rappelé que ce 8 mai permet de nous souvenir de deux obligations qui s'imposent à tous.

La première relève du travail de mémoire. Il s'agit de transmettre à notre jeunesse, en lien avec l'Education Nationale, les valeurs de la République, de la démocratie, de l'attachement à la Nation, les droits de l'Homme et du citoyen et le sens du devoir.

La seconde, à quelques jours des élections européennes, est de montrer notre détermination à bâtir un avenir à notre Pays dans le cadre européen sans jamais oublier notre histoire ni les principes de notre République.



LES CLOCHES SONT PASSÉES À BOURRON MARLOTTE



Dimanche 20 avril, une chasse aux œufs a été organisée autour de l'air de jeu du gymnase.

Opération réussie puisqu'une cinquantaine de petits accompagnés de leurs parents ont ramassé les 800 œufs que les cloches avaient déposé dans les feuillages. Le soleil était lui aussi des nôtres

Au vu du succès de cette animation, nous souhaitons la reconduire et nous vous donnons donc rendez vous l'année prochaine.

DONATION

Une nouvelle donation pour la Mairie Musée a été enregistrée le 16 mai 2014 : il s'agit d'un pot en grès d'Emile Mousseux (Signé E.M Marlotte) généreusement offert par Mme Josette Poinard au nom de la famille de Claude Poinard.

Il figure désormais dans la vitrine réservée aux céramiques de Marlotte dans la Mairie Musée. Facilement repérable avec ses deux anses, ses crénelures et ses inscriptions, il sera accompagné d'un cartel rappelant l'origine de la donation.

Un grand merci pour ce don qui enrichit la collection municipale chère à Charles Moreau-Vauthier !



LA FÊTE DES VOISINS

Ce vendredi 23 mai, « l'amicale du Trou de Chaux » (rues Burat, Hoche et début Bourgeoise) a eu le plaisir d'accueillir plus de 60 personnes dans le cadre de la fête des voisins.

La pluie nous a fait une blague, mais le garage de Victor et Marie Valente a permis de voir se côtoyer les nouveaux avec les anciens.

D'autres Fêtes de Voisins se sont déroulées comme chaque année rue de la solidarité ouvrière et rue Armand Point, de même rue Delort pour la première fois

Rendez-vous l'an prochain.



Rue de la solidarité ouvrière

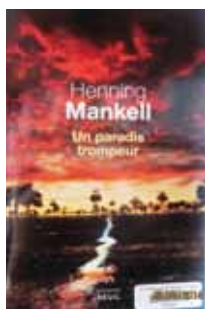


rue Burat



Rue Armand Point

BIBLIOTHÈQUE



En bibliothèque venez découvrir

Ses nouvelles acquisitions (mise à jour régulière)

Romans

Françoise BOURDIN :	A feu et à sang
Tracy CHEVALIER :	La dernière fugitive
Kaled HOSSEINI :	Ainsi résonne l'écho infini des montagnes
Marc LEVY :	Une autre idée du bonheur
Guillaume MUSSO :	Central Park
Eric - Emmanuel SCHMITT :	La trahison d'Einstein
Chantal THOMAS :	L'échange des princesses

Policiers

Marc DUGAIN :	L' emprise
Donna LEON :	Deux veuves pour un testament
Henning MANKELL :	Un paradis trompeur

Choix de livres en anglais

Livres audio à votre disposition

Une activité animation proposée par la Bibliothèque Municipale

l'heure du conte :

« La grenouille qui parle à la lune », conte écrit et joué par Catherine Dodu et Stéphanie Hésol, a ravi petits et grands Samedi 5 Avril et Mercredi 9 Avril à la bibliothèque de Bourron-Marlotte .

Les plus jeunes enfants du centre de loisirs étaient également invités à rêver autour de ce conte .

Puis les enfants sont venus jouer des instruments de musique utilisés durant le conte (djembé, senza, bâton de pluie....) et ont terminé l'animation par un petit goûter .

A bientôt !



PROGRAMME DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 20 ET 21 SEPTEMBRE

- Visites de l'Église, de la Mairie Musée et de la Maison Monnier
- Programme élargi autour du thème national retenu pour 2014, Patrimoine Culturel, Patrimoine Naturel : expositions dans la salle Renoir (Sculptures de Jacques Rieu et peintures de Reid Masselink).
- Conférence sur la notion de patrimoine le samedi en fin d'après-midi.
- Animation peinture dans le parc du château de Bourron.

Appel au civisme pour bien vivre ensemble

Comment faire pour bien vivre ensemble ?

La première réponse est sans doute le respect de l'autre et des règles élémentaires de civisme.

• Vitesse et stationnement en ville

Bourron-Marlotte n'est-elle pas une commune agréable à vivre ? Alors pourquoi rouler trop vite ?

Respecter les vitesses, c'est d'abord respecter les autres. Parents, enfants, personnes âgées et handicapées gagneront en tranquillité et des accidents seront évités. Et si certains trottoirs sont étroits, que la circulation et le stationnement sont compliqués, cela justifie-t-il de se garer sans respecter les emplacements désignés au détriment notamment des piétons et des cyclistes ?

• Trop de bruit le dimanche ?

Pour entretenir les rapports de bon voisinage, il est important de limiter les nuisances sonores : nous avons la chance d'être au cœur de la forêt et nous sommes nombreux à vouloir profiter du beau temps dans nos jardins... Les moteurs de tondeuse et autres machines pourraient faire une pause le dimanche dans l'intérêt de tous.

• Déjections canines

Ceux qui possèdent des chiens le savent, le rapport à l'animal est un bonheur de tous les instants. Mais cela peut devenir un vrai désagrément pour celui qui subit les déjections canines laissées sur les trottoirs.

Or il est facile de se procurer des sacs spécifiques et la mairie va faciliter cette solution en équipant certains sites municipaux : le geste est facile et il ne peut que nous rapporter des promenades plus sereines.

• Penser à utiliser la déchetterie !

Les déchets végétaux y sont écologiquement traités : c'est un geste utile qui évite d'enfumer les voisins et sa propre maison. De plus elle a des horaires d'ouverture conséquents pour accueillir les habitants jusqu'au dimanche matin : pourquoi alors déposer ses encombrants aux grilles de la déchetterie ? Ce type de petites négligences accumulées a un coût : elles font régulièrement augmenter nos impôts locaux.

La tranquillité de notre vie quotidienne et le respect de l'autre sont l'affaire de tous.

Quelques rappels d'urbanisme utiles

• Construire...

Toute demande de Déclaration Préalable (Cerfa 13703*03) est à déposer en 3 exemplaires (+ 1 exemplaire si périmètre Bâtiments de France) auprès du service urbanisme de la Mairie. Les plans seront agrémentés de photos couleur, sous plusieurs angles de vues pour appréciation du projet dans l'environnement (1 jeu de plans par dossier).

Les matériaux : l'emploi à nu des matériaux destinés à être recouverts (carreaux de plâtre, briques creuses, plaques de ciment ou de béton) est interdit. Ils devront être recouverts d'un enduit gratté, taloché ou fouetté à l'ancienne tenant compte de ceux qui traditionnellement ont servi à construire le quartier ou la zone, notamment les crépis et moellons en grès en cas de constructions en pierres apparentes.

Sont interdites : les imitations de matériaux telles que faux-bois, fausses briques ou fausses pierres y compris les clôtures en matière plastique.

• Entretenir sa maison

Les remplacements de menuiseries existantes, la remise en couleur des volets ou menuiseries existantes, des portails, clôtures, ravalement de façades, transformation d'une porte en fenêtre ou inversement, pose de châssis de toit, piscine, abri de jardin, garage..... sont soumis à DECLARATION PREALABLE (référence cerfa 13703*03 pour téléchargement depuis Google ou sur le site developpement-durable.gouv.fr)

Aide financière : concernant les ravalements (façades ou pignons visibles de la voie publique), une aide financière représentant 30 % du devis (plafonné à 8000 €) peut vous être octroyée sans conditions de ressources.

Renseignements en Mairie (prévoir un dossier supplémentaire pour le bureau d'études chargé de l'attribution de cette aide).

• Clôturer son jardin

Les clôtures : tant en bordure de rue, qu'en limites séparatives latérales ou fond de parcelle, elles sont soumises à DECLARATION PREALABLE (se renseigner en Mairie).

En bordure des voies, les clôtures devront être conçues de manière à s'intégrer convenablement à l'environnement. Elles devront constituer des ensembles homogènes composés de haies de différents végétaux, doublés ou non de grillage, de maçonneries pleines, barreaudages, murets surmontés ou non de grilles. Les piliers intermédiaires devront être de proportions discrètes : leur hauteur ne devra pas dépasser celle des clôtures avoisinantes. La partie supérieure des portails ou portillons en bois devra être rectiligne et horizontale ; celle des portails ou portillons fer pourront être de forme convexe. Les coffrets EDF, GDF, boîtes aux lettres devront être dans la mesure du possible positionnés de telle sorte qu'ils ne nuisent pas à l'esthétique.

Pour tout renseignement :

contacter le service urbanisme de la Mairie : Mme Annick NOURRY ou par courriel a.nourry-mairie.bm@orange.fr ou au 01.64.45.58.54 ligne directe.

Reçois uniquement sur rendez-vous les mercredi après-midi, vendredi après-midi et samedi matin.

Communiqués

Recrudescence des cambriolages

Plusieurs cambriolages ont été signalés au cours des dernières semaines, souvent avec tentative d'intrusion par le garage.

Pour rappel vous devez aussitôt appeler la police au numéro 17 pour une constatation sur place et recherches d'indices, puis déposer une plainte au commissariat de Nemours afin que l'acte soit formellement enregistré.

La commune vient de s'inscrire au programme « Voisins Vigilants » (www.voisinsvigilants.org) et nous vous tiendrons informés de la mise en œuvre du dispositif : sectorisation de la commune et inscription des voisins vigilants.

Bien vivre dans notre village

Propreté : les élus et agents communaux sont très soucieux de la propreté du village (espaces verts, papiers et cannettes ou paquets de cigarettes, chiens errants et propriétaires indéliçats,...) et de nouvelles poubelles avec distributeurs de sacs seront installées prochainement. Nous remercions chacun d'accompagner cette démarche.

Vandalisme : certains jeunes de notre village et des communes voisines se livrent à des actes de vandalisme qui entraînent des frais conséquents pour la commune au détriment de dépenses d'intérêt général.

Nous faisons appel aux parents concernés (juridiquement responsables des actes de leurs enfants mineurs), et à la vigilance des habitants pour signaler tout acte de délinquance en appelant la mairie ou le 17.

Au-delà de l'arrêté municipal en cours qui interdit dans certains quartiers la consommation d'alcool sur la voie publique, la municipalité souhaite développer un dialogue avec les jeunes pour encourager des initiatives d'intérêt commun.

Opération tranquillité vacances

Comme chaque période de vacances scolaires est propice aux cambriolages, la police nationale reconduit l'opération «tranquillité vacances».

Avant votre départ, prenez contact avec le commissariat de Nemours, signalez votre absence et donnez vos coordonnées. Des patrouilles seront organisées régulièrement afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au commissariat et en cas d'urgence composer le 17.

Plan canicule

les personnes fragilisées peuvent se faire recenser en mairie pour une intervention de la commune à leur domicile en cas de déclenchement du «Plan canicule»

Règlementation sur les feux de jardins

Il est interdit d'allumer tous feux de paille, de friches, de bois ou de déchets de jardins du 1er avril au 30 septembre

Le Centre Communal d'Action Sociale

propose un service de transport pour les personnes âgées tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h. Un minibus vient chercher les personnes à domicile pour les emmener vers les commerces de proximité tels que pharmacie, poste... et les ramener chez elles.

Ce service est gratuit

Pour tout renseignement contacter la Mairie au 01.64.45.58.50

Évènements marquants

Finale du Trophée Départemental Jeunes de Badminton

Le samedi 8 mars 2014, lors de la finale du Trophée Départemental Jeunes de Badminton, à Mitry-Mory,

Mélissa Kerhervé, a remporté le titre départemental en catégorie Minibad (moins de 9 ans) et a représenté avec brio les couleurs de son club Le Badminton Club du Loing (BCL77).



AUBERGE ESPAGNOLE AU «CLUB DE L'AMITIÉ» !

Cela s'est passé le mercredi 9 avril à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte.

Bon nombre de nos adhérents étaient présents et pour l'occasion nous avons tenu à inviter quelques élus de notre municipalité accompagnés de leur conjoint à savoir :

M. Valente et Mme Créach ainsi que Mme Besnard.

Tout le monde avait apporté des mets salés et sucrés tout aussi tentant les uns que les autres que nous avons partagés dans une grande convivialité. L'une des participantes, notre chère Romaine, avait même réalisé une pièce montée. Formidable non ! Elle fut applaudie évidemment !

Après cette réjouissance gastronomique, place au spectacle, la surprise de la soirée. Les regards se tournèrent alors vers la scène et on découvrit un joli décor où se trouvaient Alix et Maud, deux chanteuses lyriques qui résident d'ailleurs dans notre commune. On était sous le charme de leur voix mais aussi grâce à leur mise en scène, qui avait pour thème une croisière, elles nous ont fait voyager de pays en pays avec les tenues et danses qui s'y rapportaient. Encore bravo à ce talentueux duo !

Et pour prolonger quelque peu ces réjouissances, un Karaoké était prévu. Quelques personnes ont bien voulu s'y essayer dont notre Présidente Elisabeth et son compagnon tandis que d'autres, ont dansé !

Ce fut vraiment une belle soirée à tous points de vue !



Pour la 31^{ème} édition des journées européennes du Patrimoine qui aura cette année pour thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », le château de Bourron ouvre exceptionnellement ses portes pour la visite du parc le dimanche 21 septembre de 14h00 à 17h30.

A l'occasion de cet après-midi bucolique, venez rencontrer les artistes peintres de notre village et quelques-uns des villages avoisinants qui participeront à cette journée « peinture sur le motif » à l'image de leurs ancêtres impressionnistes.

Leurs chevalets seront placés au détour des allées, des perspectives et au gré de leurs envies pour saisir rapidement l'essentiel, capturer l'instant présent et rendre les effets lumineux de la nature.

Guy et Estrella de Cordon sont heureux d'inviter tous les Bourronnais-Marlottins à cette manifestation artistique et culturelle haute en couleurs.

Gratuit pour les habitants du village

Prix de l'entrée pour les personnes extérieures au village : 3 €

JOURNÉE DES PEINTRES AU CHÂTEAU



UNE ACADEMIE D'ORGUE A BOURRON-MARLOTTE

Une première pour notre village : du 18 au 23 juillet aura lieu la première académie d'orgue de Bourron-Marlotte organisée par Eric Lebrun, professeur d'orgue au Conservatoire de Saint-Maur en partenariat avec l'association des Amis de l'Orgue et de la commune.

Cinq jours d'enseignement d'orgue de haut niveau avec des cours de perfectionnement le matin et trois ateliers : Liturgie – Interprétation – Styles et interprétations à travers les âges. Les stagiaires pourront travailler sur les orgues de Bourron-Marlotte, Fontainebleau, Nemours, Moret, Montigny encadrés par les organistes Eric Lebrun, Marie-Ange Leurent, Pippa Schönbeck et Myriam Tannhof

Lors de ces journées, des concerts et conférences dans l'église de Bourron-Marlotte et dans la salle Jean Renoir seront ouverts au public.

Le programme prévisionnel est le suivant:

- Vendredi 18 juillet, 20h45: concert des professeurs, église de Bourron-Marlotte
- Samedi 19 juillet, 20h30: conférence sur l'orgue dans la liturgie (Jean-Jacques Donze, Myriam Tannhof, Eric Lebrun), Salle Jean Renoir
- Lundi 21 juillet, 20h30: conférence sur la «Messe» (Jean-Jacques Donze), église de Bourron-Marlotte
- Mardi 22 juillet, 20h45: conférence sur l'environnement musical de Johann Sebastian Bach (Fernando Gerales, Pippa Schönbeck et Eric Lebrun), Salle Jean Renoir
- Mercredi 23 juillet, 20h30: Concert des stagiaires, église de Bourron-Marlotte



OFFICE DE TOURISME-SYNDICAT D'INITIATIVE (OTSI)

Le bureau, rue Murger, est ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, où Stéphanie Sauvain-Zéau se tient non seulement à la disposition des touristes pour les renseigner sur les hébergements, les restaurants, les randonnées, les visites mais également à la disposition des habitants pour les tenir informés des événements organisés sur la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ? Vous pouvez y acheter des tickets de bus

Outre sa mission d'activité touristique, l'OTSI, composé d'une équipe de 13 membres bénévoles s'investit dans une démarche de promotion culturelle et économique du village, par l'organisation de temps forts tel que le Salon Art et Terroir dont nous fêterons le 20ème anniversaire cette année les 4 et 5 octobre prochain.

De plus, l'association travaille sur un certain nombre de projets avec Les Amis de Bourron-Marlotte pour la réalisation des plaques et le FCIL pour la brocante du terrain Vlasto.

Il faut savoir que chaque année, l'OTSI organise :

- 3 brocantes : 1er week-end de juin (terrain Vlasto), 1er samedi de juillet brocante nocturne et en septembre un vide grenier tous les ans dans les rues de Marlotte ou de Bourron
- une dizaine d'expositions d'artistes locaux (peinture, sculpture, photos, artisanat, vitraux...)
- 4 ou 5 lotos
- Un vide dressing féminin (nouvel événement)
- Diverses animations commerciales : œufs de Pâques, roses pour la Fête des Mères, bougies de Noël...

ECOLE DE MUSIQUE DES BORDS DU LOING

L'Ecole de musique des bords du Loing (EMBL) a fêté ses 30 ans le samedi 5 avril 2014.

Voici 30 ans qu'elle participe à la promotion de la musique dans la vallée du Loing et ce, grâce au soutien des collectivités territoriales.

Hasard du calendrier, ce même samedi 5 Avril à la salle Sadler de Grez-sur-Loing, a eu lieu également la traditionnelle fête de l'Ecole.

Ce fut donc l'occasion de marquer doublement le coup, d'une part en jetant un regard sur tout le chemin parcouru par l'institution et, d'autre part, en expérimentant, grâce à la maestria des élèves et des professeurs, de nouvelles aventures musicales : samba brésilienne, musique latino, pop, musique classique, variétés...

Vous avez été nombreux à apprécier le « concert-auberge espagnole » : une affluence record enregistrée (environ 300 invités), la soirée fut un réel succès.

Véritable espace social rassemblant les habitants de plusieurs communes, la pérennité de l'Ecole de musique est aujourd'hui remise en cause : le conseil d'administration va enregistrer, d'ici à la rentrée de septembre, le départ de deux de ses membres.

Pour continuer à exister, l'Ecole a besoin de nouvelles compétences. L'actuel conseil d'administration de l'EMBL lance donc un appel à bénévolat. Selon vos disponibilités et vos centres d'intérêt, vous pouvez vous engager, l'enjeu étant d'assurer la continuité des activités de l'association.

Plus on est nombreux, mieux ce sera. N'hésitez pas à contacter le conseil d'administration à l'adresse suivante : embl77.musique@gmail.com

Besoin de plus d'informations ? Rendez-vous sur notre blog : <http://embl77.wordpress.com/>



DU CARACTÈRE POUR BOURRON-MARLOTTE ! 2001 - 2014

13 ans d'actions pour la préservation du cachet de Bourron-Marlotte

L'association patrimoniale « Du Caractère pour Bourron-Marlotte », constituée en 2001, rassemble aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. Elle est subventionnée par le Conseil Général de Seine et Marne et par la Commune.

AGIR auprès de la municipalité, de l'Etat ... en cas de atteintes au caractère du village et à ses paysages

PROPOSER des mesures complémentaires de protection du patrimoine dans le cadre de l'urbanisme

INFORMER, METTRE en VALEUR : Concours Photo Patrimoine (« Bourron-Marlotte et ses artistes », 2012)

Expositions (« Bourron-Marlotte en Fêtes », 2013)- Jeu de Piste (« Les Petits Secrets de Marlotte », 2010)

Permanences et bibliothèque Architecture – Restauration – Patrimoine -Recensement du « petit patrimoine »

Le Bulletin, avec des dossiers « Aménager sans trahir » et des évocations de l'histoire du village.

Adresse de l'association : 6 rue Delort - 77780 Bourron-Marlotte

THÉÂTRE EN SEINE

Dates de stage de Théâtre cet été :

Toute les semaines de juillet et d'août

à compter du lundi 07 juillet jusqu'au vendredi 29/08/14

Horaire: 11h 17h. Stage du lundi au vendredi

Possibilité de déjeuner sur place, ou de participer que l'après midi.

Contact: Association Théâtre en Seine

Tél: 06 09 74 03 07

Email: theatre.enseine@ymail.com

Dates à retenir

3/07 : à 11 h Cérémonie Militaire organisée par le Centre National des Sports de la Défense
sur la place des fêtes

4/07 : Conseil intercommunal à l'espace Renoir

13/07 : à 21h Retraite aux flambeaux

14/07 : Pique Nique géant et jeux d'autrefois
sur le terrain de football

18-23/07 : Académie d'orgue

30/08 : Foulée Bourronnaise.

30/08 : Fête du village sur la place des Fêtes

31/08 : Forum des associations
dans le gymnase des Gâtines

20-21/09 : Journées du Patrimoine

25/09 : Sortie des Amis de Bourron-Marlotte, visite de la ville et du musée de la Faïence de Montereau

04-05/10 : les 20 ans d'art et terroir

du 23/10 au 9/11 :
Exposition d'Anne-Isabelle Roubai

22-23/11 : 6ème salon des artisans d'art organisé par les Amis de Bourron-Marlotte

29-30/11 : Salon du livre organisé par la municipalité



État Civil

Naissance

- **GOMEZ Augustine** le 05/03/14
- **BUSS Emilia** le 09/03/14
- **BARATTA Albane** le 15/03/14
- **TOME Louane** le 18/03/14
- **DIÉ SANCHEZ Chloé** le 21/05/14

Décès

- **GUIBERT Gérald** le 25/02/14
- **LANOË Françoise**
vve DOLO le 03/03/14
- **HERMIER Camille**
ép JANNAIRE le 16/03/14
- **LAMOTTE Francis** le 31/03/14
- **BOUFFARTIGUES Mugette**
vve MOREAU le 04/04/14
- **PHULPIN Jean** le 13/04/14
- **FRÉMONT Jeanne**
vve FRÉMONT le 17/04/14
- **MERLETTE Gabrielle**
vve ROBICHON le 20/04/14
- **DEBEAU Claude**
vve MINASSIANTZ le 23/04/14
- **MACHARD Micheline**
vve VILLARD le 07/05/14
- **HORVATH Carol** le 16/05/14
- **PINSON Michel** le 17/05/14

Mariage

- **CAPOGNA Stéphane et BILLARD Cathy**
le 26/04/14
- **BENHAMOU Eric et GIORNO dit JOURNO Hélène**
le 28/05/14
- **DE OLIVEIRA Vincent et LEGAY Audrey**
le 14/06/14

